

Webserie ma Cantine Citeo Pro

8 Novembre

CITEO
P R O

©PRO Citeo Pro | Webinar Restauration Collective Ma Cantine | 8



Le webinar visant à répondre à vos questions sur la nouvelle responsabilité élargie du producteur des professionnels de la restauration

01

**La Responsabilité
Élargie du
Producteur**

02

**Citeo Pro:
posture et
objectifs**

03

**Vos relations
avec Citeo Pro**

1. Qu'est-ce qu'une REP ?

Un principe de responsabilité qui pèse sur celui à l'origine du déchet

La Responsabilité Elargie du Producteur (REP) découle du principe "pollueur-payeur".

Les producteurs et les entreprises responsables de la mise sur le marché de produits sont tenus de **financer ou d'organiser eux-mêmes la gestion des emballages (de la conception du réemploi et du recyclage), à faire approuver par les pouvoirs publics.**

La REP est un mécanisme économique innovant qui présente de nombreux avantages.

- Elle **implique** les entreprises dans l'économie circulaire de leurs produits.
- Elle **mutualise** les coûts de traitement des déchets.
- Elle génère un **financement pérenne** du service public de gestion des déchets tout en stimulant son efficacité.

En France, les entreprises ont, majoritairement, choisi de **s'organiser collectivement** dans le cadre d'éco-organismes.

L'exemple du bac jaune



L'ensemble des metteurs en marché d'emballages ménagers ont mutualisé leur énergie pour organiser la filière de réduction emballage et recyclage de leurs produits vendus

→ Un système qui a fait ses preuves



71% des emballages ménagers recyclés en 2021



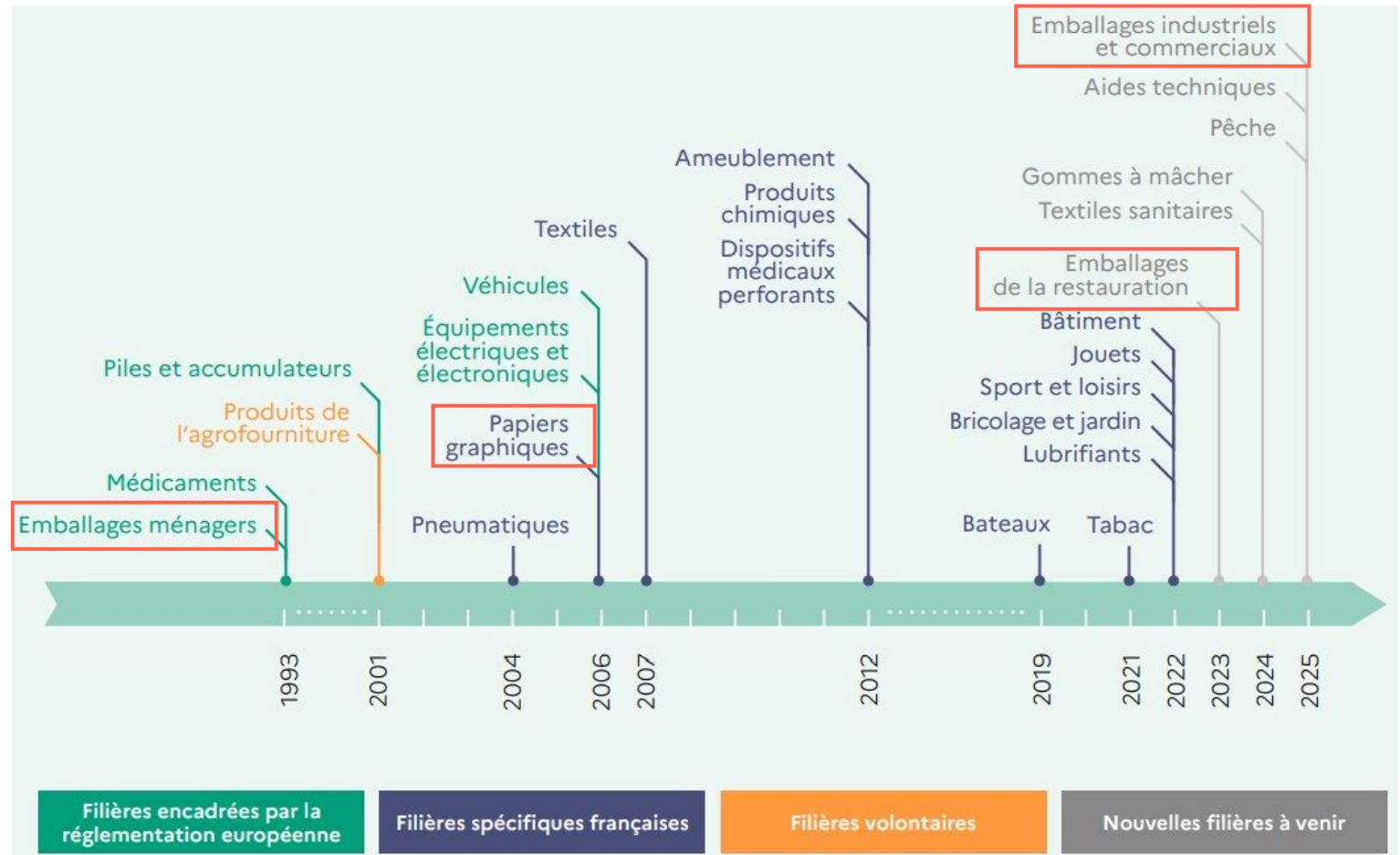
Le poids d'une bouteille d'eau divisée par 2 en 20 ans

Le système de REP fait ses preuves et s'étend en France

La **REP emballages ménagers** a été la 1ère à être créée, en 1992.

Une vingtaine de REPs se sont développées ces trente dernières années, notamment sous l'impulsion de la loi AGEC (2020) qui a prévu la création, entre 2021 et 2025, d'une **dizaine de filières supplémentaires**.

La REP s'élargira pour les emballages en 2025 avec l'arrivée de la **REP EP (Emballages Professionnels)**.



Source, [Ademe](#), septembre 2022

La REP: un système mutualiste qui a fait ses preuves

- Les éco contributions sont toutes utilisées pour accélérer la réduction, le réemploi et le recyclage (3R) → Citeo PRO est un organisme à but non lucratif
- Un jeu solidaire où vous serez concernés davantage par l'accompagnement que par la contribution
- Citeo Pro n'est pas gendarme mais acteur de la transition, c'est l'Etat qui peut appliquer des sanctions, Citeo Pro a seulement le rôle de remonter aux pouvoirs publics les acteurs qui ne jouent pas le jeu.
- Si vous êtes en capacité de gérer votre responsabilité vous-même: éco concevoir



En tant que metteur en circulation, vous êtes concernés par deux Filières REP

Je déclare les emballages des préparations alimentaires que je conditionne moi-même
Je contribue financièrement pour gérer la fin de vie de ces emballages.

Les emballages alimentaires de « petit format » liés au portage à domicile contribuent à la Filière **REP EMPG** (Emballages Ménagers et Papiers Graphiques)



Leko Citeo ou Adelphe



Exemple :
Produits traiteur, hors d'œuvre, plats cuisinés et viandes à réchauffer
Seuil de grand format : 1,2 kg

Les emballages alimentaires de « grand format » type bac GN multiportion contribuent à la Filière **REP ER** (Emballages de la Restauration*)



CITEO
PRO

En contribuant auprès de Citeo Pro et d'un des éco-organismes pour les petits emballages,
je respecte l'obligation associée à mon statut de metteur en circulation.

*Une nouvelle REP Emballages Professionnels devrait voir le jour en 2025 et pourrait faire évoluer l'état actuel des choses

2. Qu'est-ce que Citeo PRO ?

Citeo PRO, engagée pour réduire l'impact environnemental des emballages de la restauration

AGRÉÉ



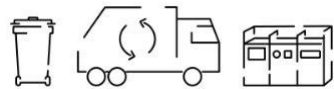
Filiale des entreprises à mission Citeo et d'Adelphé, actrices historiques de la responsabilité élargie du producteur (REP) emballages ménagers et papiers graphiques.

Citeo PRO est la **seule société éco-organisme agréé par les pouvoirs publics** de la nouvelle **REP pour les Emballages de la Restauration** à date.

La **mise en vigueur** de cette REP est le **15 mars 2024**.



Vous permettre d'être en conformité avec vos obligations réglementaires



Développer la collecte, le tri et le recyclage des emballages de la restauration



Sensibiliser les professionnels de la restauration



Passer au réemploi à l'échelle nationale



Ecoconception des emballages de la restauration

Des objectifs ambitieux pour Citeo Pro fixés par la réglementation



RÉDUCTION
des emballages
plastiques
à usage unique

-20 %

d'ici le 31
déc. 2025



RÉEMPLOI
des emballages

10 %

en 2027



RECYCLAGE
d'ici 2030

Papier/Cartons	75 %
Plastiques	50 %
Aluminium	50 %
Acier	70 %
Verre	70 %
Bois	25 %

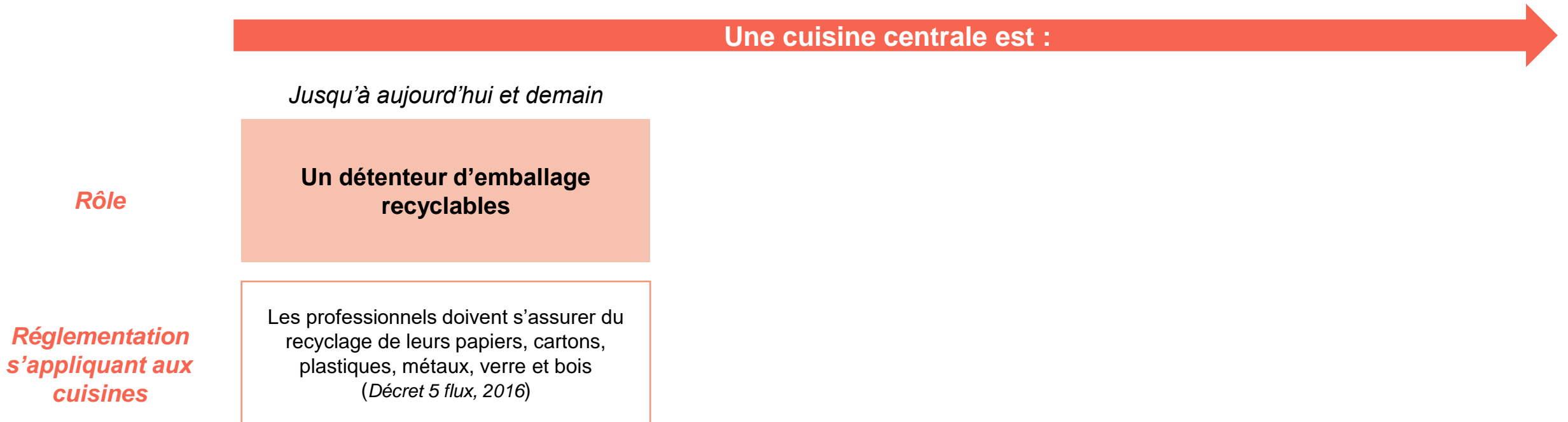


**COLLECTE x
COUVERTURE**

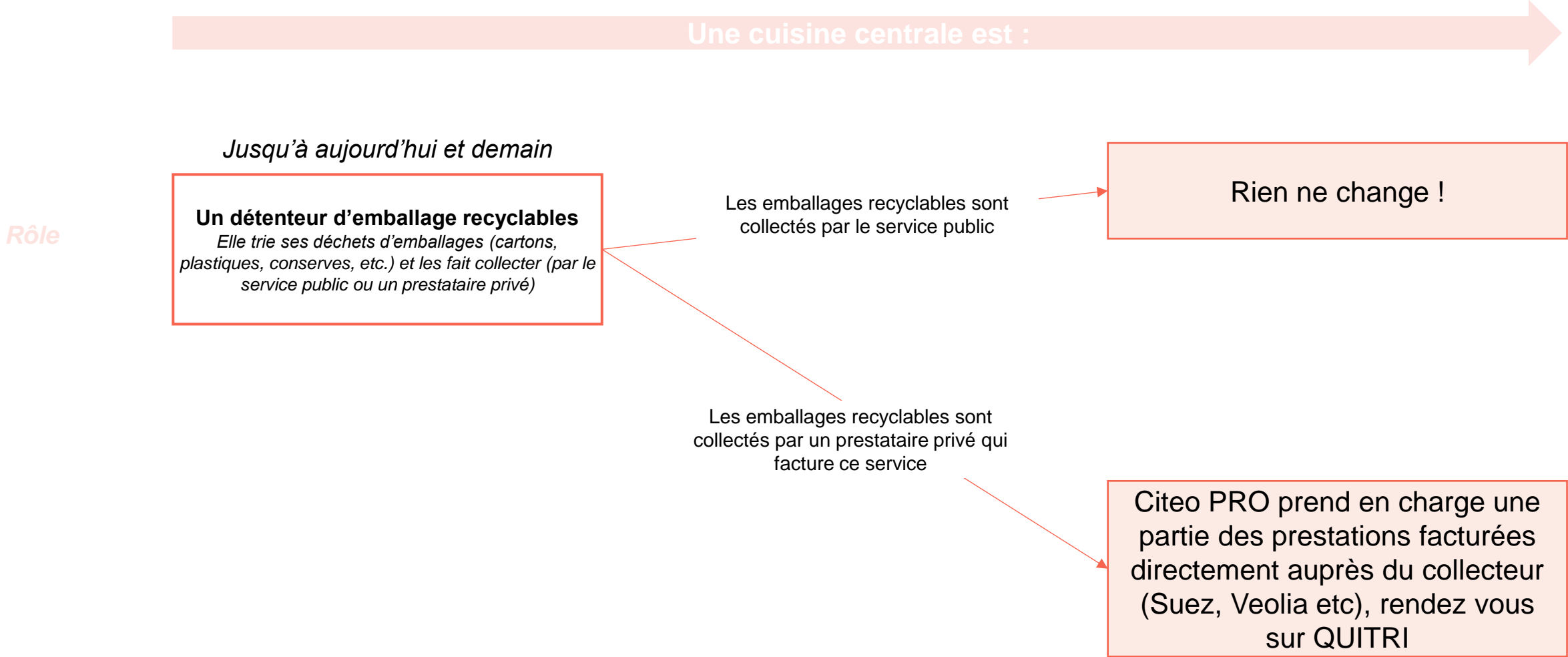
**70% de
collecte en
2025
+ 100% des
département
s couverts
d'ici 2027**

3. Quelles seront vos relations avec Citeo PRO?

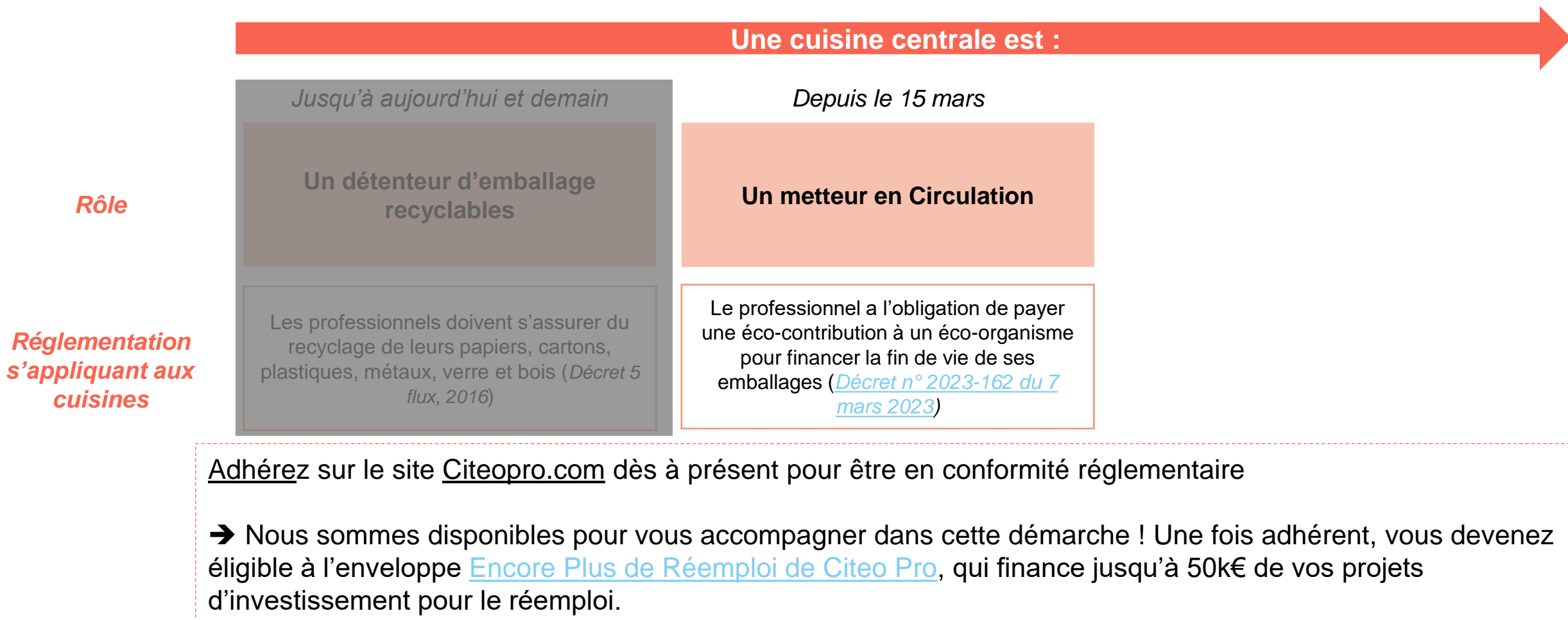
La restauration collective, un acteur qui a trois casquettes différentes



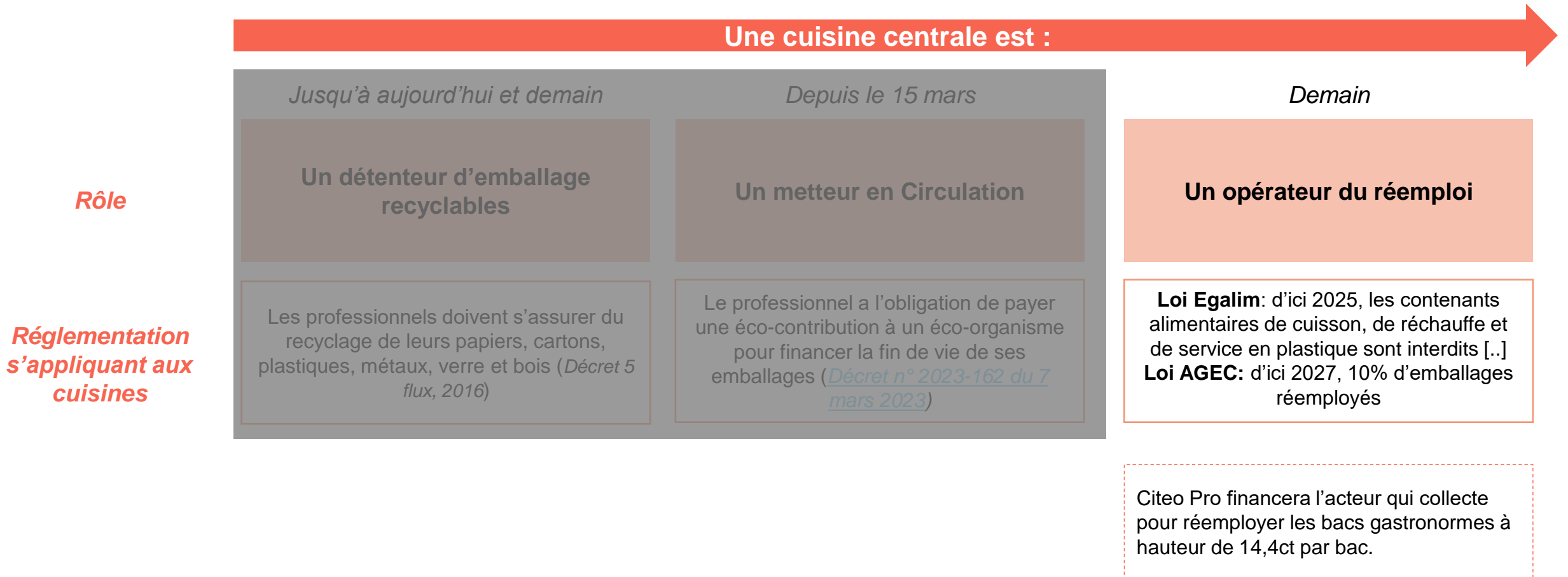
La restauration collective, un acteur à la croisée de plusieurs dispositifs qui peut être accompagné de 3 façons différentes



La restauration collective, un acteur à la croisée de plusieurs dispositifs qui peut être accompagné de 3 façons différentes



La restauration collective, un acteur à la croisée de plusieurs dispositifs qui peut être accompagné de 3 façons différentes

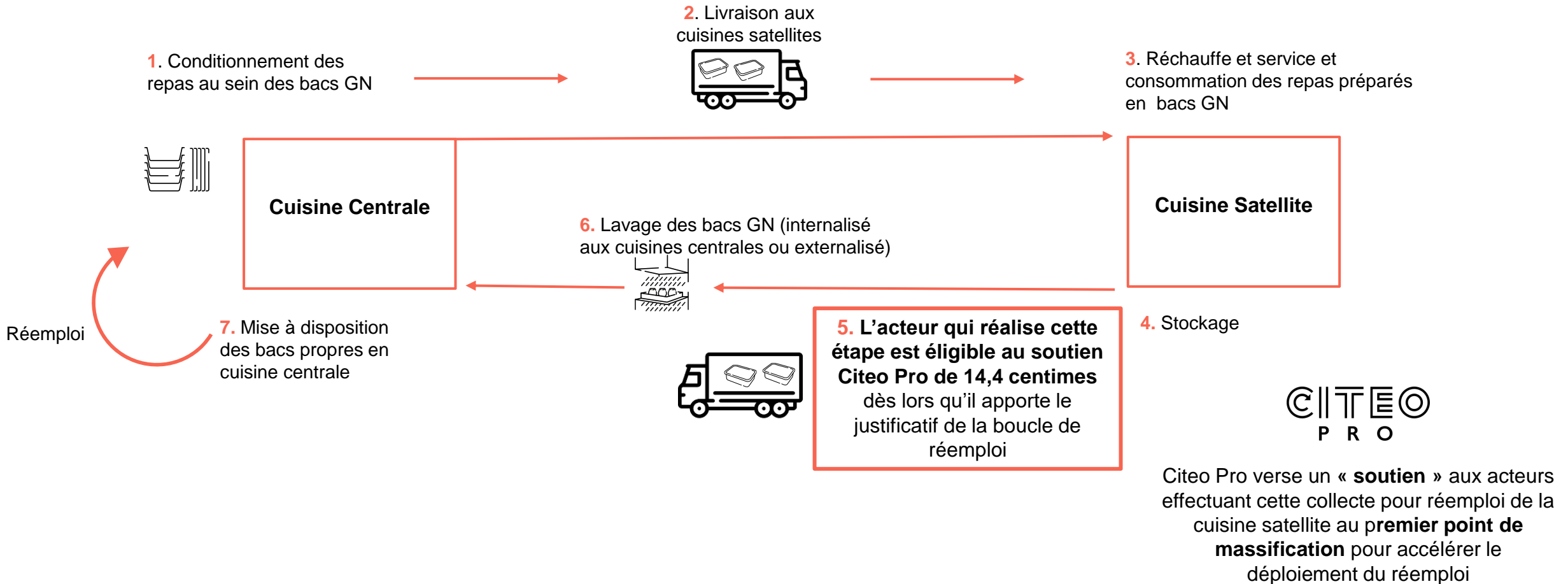


Citeo Pro financera chaque rotation justifiée de bac gastronorme de la cuisine centrale à la cuisine satellite

Dispositif Restauration Collective – Emballages de la Restauration

Acteurs: Opérateurs publics ou acteurs privés

Produit soutenu: le bac Gastronomorme



Les éléments de preuve nécessaires pour le financement des rotations de bacs gastronomes



ESPACE
TERRITOIRES

ESPACE
TERRITOIRES

Les justificatifs pour appuyer les rotations de bacs GN doivent présenter *le nombre de bacs GN, leur taille, leur matériau et doivent dater l'opération.*

Celui qui déclare doit certifier être opérateur de la collecte des bacs GN depuis la cuisine satellite au premier point de massification. *Les bacs dédiés au portage à domicile ne sont pas éligibles au financement.*

- Une facture de lavage des bacs GN réemployables
- Un bon de reprise des bacs GN en cuisine satellite
- Tout élément de traçabilité prouvant la rotation des bacs gastronomes
- Si le lavage est réalisé en interne, pour 2024 seront acceptés les documents qui prouvent la réalisation d'une boucle par les bacs GN
 - Un document de la GPAO/ allotissement qui prouve l'expédition des bacs GN
 - Un bon de livraison qui prouve la livraison des bacs GN à l'office ou à la cuisine centrale
 - Un certificat administratif signé par le pouvoir décisionnaire qui atteste des rotations

➔ A moyen terme Citeo Pro demandera des justificatifs de la boucle retour, convaincu de la nécessité de tracer chaque étape de la boucle.

Les étapes pour prétendre à ce soutien

1 Se référencer sur CiteoPro.com en tant qu'opérateur de réemploi dès **le 31 novembre** et contractualiser



Il faut signer le contrat en 2024 pour bénéficier de la rétroactivité au 15 mars 2024

Citeo Pro émet le contrat pour établir la relation avec l'opérateur de collecte pour réemploi – les deux parties le signent

2 Déclarer une fois **la contractualisation** faite les boucles de réemploi réalisées par les bacs GN avec un *justificatif de ces boucles qui présente le nombre de bacs GN, leur taille, leur matériau et qui date l'opération. Celui qui déclare doit certifier être opérateur de la collecte des bacs GN depuis la cuisine satellite au premier point de massification. Les bacs dédiés au portage à domicile ne sont pas éligibles au financement.*

Citeo Pro valide dans un délai d'un mois les boucles de réemploi éligibles dans l'outil et réalise les contrôles

Citeo Pro pourra réaliser 3 contrôles:

- Un contrôle de cohérence pour s'assurer que les quantités déclarées sont cohérentes avec les déclarations lors du référencement (nb repas vs nb de boucles déclarées)
- Un contrôle des pièces justificatives
- Un audit sur place pour s'assurer de la véracité des informations déclarées (opéré par un tiers)

3 **Facturer le montant validé par Citeo Pro**



ESPACE
TERRITOIRES

ESPACE
TERRITOIRES

Eco contribution & premières simulations avec Nathalie pour le compte de Tremplin/ 2 exemples de cuisines centrales



1

10 000 repas/ jour / emballages en aluminium et PP

Eco contribution 2024

Désignation du produit	matière	code Référence base cité	Volume consommé /an en kg	taxe au kilo	Total
barquette aluminium pour équivalent GN 1/2	aluminium	2	15 000,00	0,04 €	612,00 €
Barquette	PP	6.3.2	5 000,00	0,07 €	333,50 €
ST			20 000,00		945,50 €
fim				0,09 €	0,00 €

Si 100% réemployable

aide au réemploi-temps scolaire

designation du bac	matière	total bac /rotation	subvention cts/	montant aide/rotation	montant total hors temps périscolaire
GN 1/2	inox	1459	0,140 €	204,260 €	36 766,800 €
GN 1/3	inox	1823	0,140 €	255,220 €	45 939,600 €

2

25 000 repas/ jour / emballages en cellulose

Eco contribution 2024

écocontribution							
Désignation de la barquette	matière	code Référence base	Poid barquettes	nb barquette	Volume consommé /an en	taxe au kilo	Total / AN
GN 1/3	Cellulose	6.6.2	30g	530280	15 908,40	0,097 €	1 543,115 €
total							1 543,11 €

Si 100% réemployable

aide au réemploi-temps scolaire

designation du bac	matière	total bac /rotatio	subvention cts/	montant aide/rotation	montant total hors temps périscolaire
GN 1/2	inox	2000	0,140 €	280,000 €	50 400,000 €
GN 1/3	inox	3500	0,140 €	490,000 €	88 200,000 €
					138 600,000 €

La restauration collective, un acteur à la croisée de plusieurs dispositifs qui peut être accompagné de 3 façons différentes

Une cuisine centrale est :

Jusqu'à aujourd'hui et demain

Depuis le 15 mars

Demain

Rôle

Un détenteur d'emballage recyclables

Un metteur en Circulation

Un opérateur du réemploi

Actions à réaliser

- 1) Se déclarer sur Quitri à l'ouverture
- 2) S'assurer que son opérateur de collecte est référencé par CITEO PRO

!/ Rappel : Ouverture progressive du service

- 1) Adhérer sur CITEOPRO.COM
- 2) Déclarer le nombre et la nature des emballages mis en circulation en 2024

- 1) Se déclarer en tant qu'opérateur de réemploi dès le 12/11/2024
- 2) Déclarer les emballages réemployés 14,4 cts / bac GN



€

Opérateurs de collecte

Cuisine

€



€

Opérateur de réemploi

A retenir de ce webinar

1

Adhérez et déclarez vos emballages sur *Citeopro.com*

2

Référez-vous sur CiteoPro.com si vous opérez la collecte pour réemploi de bacs GN de cuisines centrales aux cuisines satellites et contractualisez dès le **31/11/2024**

3

Déclarez les boucles de réemploi réalisées par vos bacs GN



merci

Foucauld.baschet@citeopro.com

www.citeopro.com



50 boulevard Haussmann
75009 Paris

01 81 69 06 00
contact@citeopro.com